

## LES MINORITÉS EN ROUMANIE : RÉSISTANCE LINGUISTIQUE ET CULTURELLE

**Cristina UNGUREANU**

Université de Pitesti, Roumanie

[cristinaungureanu1976@yahoo.com](mailto:cristinaungureanu1976@yahoo.com)

**Résumé :** De tout temps, l'interaction entre langues et territoires a constitué une source de dynamisme sous-tendant des relations harmonieuses ou discordantes. En Roumanie, il y a eu, depuis des siècles, une cohabitation difficile entre la population majoritaire et les minorités. Cette relation qui n'a pas toujours été pacifique sous les différents régimes, a privilégié certaines minorités, toléré voire marginalisé d'autres. Aujourd'hui, en Roumanie, il y a dix langues minoritaires qui bénéficient d'une protection générale (albanais, arménien, grec, italien, yiddish, macédonien, polonais, roumain, ruthène, tatare) et dix langues qui bénéficient d'une protection accrue (bulgare, croate, tchèque, allemand, hongrois, russe, serbe, slovaque, turc, ukrainien) (Saramandu et Nevaci, 2009, pp.30-41). Il s'agira dans cette contribution de s'interroger sur ce qui fait la différence linguistico-culturelle, sur la résistance de ces langues et des cultures qu'elles transmettent, sur les enjeux, sur les acteurs de la gestion de ces langues et en gros, sur la diversité linguistique et culturelle en Roumanie.

**Mots-clés :** minorités, résistance linguistique, résistance culturelle, diversité, politiques linguistiques

**Abstract :** The interaction between languages and territories has always been a source of dynamism underlying harmonious or discordant relationships. In Romania, there has been, for centuries, a difficult cohabitation between the majority population and the minorities. This relationship, which has not always been peaceful under the different regimes, has privileged certain minorities, tolerated or even marginalized others. Today in Romania there are ten minority languages which benefit from general protection (Albanian, Armenian, Greek, Italian, Yiddish, Macedonian, Polish, Romanian, Ruthenian, Tatar) and ten languages which benefit from increased protection (Bulgarian, Croatian, Czech, German, Hungarian, Russian, Serbian, Slovak, Turkish, Ukrainian) (Saramandu and Nevaci, 2009, pp.30-41). This paper presents what makes the linguistic-cultural difference, focusing on the resistance of these languages and the cultures they transmit, on the challenges, on the actors in the management of these languages and, broadly on linguistic and cultural diversity in Romania.

**Keywords :** minorities, linguistic resistance, cultural resistance, diversity, language policies

## Introduction

Dans un contexte interculturel, l'identité se présente comme une tentative de convaincre l'autre et de lui faire comprendre la particularité qui caractérise sa société. Elle apparaît comme un processus dynamique d'inclusion, d'exclusion, de mobilisation, en somme, d'organisation des acteurs sociaux par la référence à des catégories (Voiculescu 2011, p.122). Tout d'abord, est présentée une identité sociale qui met en avant ou, au contraire, qui cache son appartenance à des catégories sociales : classes, groupes professionnels ou ethniques, minorités stigmatisées (Voiculescu 2013, p.173). C'est dans ce sens que notre étude se propose d'identifier et de tracer l'identité des minorités évoluant sur le territoire roumain. Les minorités nationales de la Roumanie ont subi d'importantes transformations internes et internationales au fil des années et leur intégration à l'État roumain a été un processus complexe, marqué non seulement par des éléments positifs mais aussi par des moments plus compliqués.

Au fil du temps, sur les territoires habités par les Roumains ont commencé à enregistrer l'arrivée d'autres peuples, notamment des Hongrois, des Allemands, des Juifs. Sous la domination étrangère, les Roumains, soumis à une politique cruelle de dénationalisation et d'oppression, étaient obligés de mener une lutte dure et de faire des sacrifices pour être indépendants et réaliser l'union au sein d'un seul État. Au moment de la victoire de 1918, ils ont fait preuve d'une vraie générosité (Scurtu / Boar 1995, p.25). Dans ce sens, les mêmes auteurs mettent en exergue les paroles prononcées par Iuliu Maniu le 1 décembre 1918 lors de l'Assemblée Nationale D'Alba Iulia : « Nous qui nous avons été opprimés, nous ne voulons pas devenir maintenant des oppresseurs. Nous voulons garantir la liberté pour tous et le développement pour tous les peuples qui cohabitent (Scurtu / Boar 1995, p.25).

La vie politique européenne a toujours été agitée, la majorité des États ayant instauré des régimes autoritaires nuancés (1999, p.25 Scurtu). Leur situation a eu une évolution complexe à cause de la crise économique des années 1929-1933 et du régime communiste<sup>1</sup> qui a marqué une période importante des années 1950-1989 et de plusieurs révoltes. Par exemple, certaines tensions avaient été provoquées par les leaders des minorités nationales qui désiraient avoir des droits supplémentaires pour leurs communautés, outre les droits dont tous les citoyens de la Roumanie jouissaient (Scurtu / Boar 1995, p.32). Le communisme a constitué une période difficile qui a affecté toutes les communautés de la Roumanie, à cause du nivellement de la société et de la reconnaissance limitée des spécificités culturelles des minorités ethniques. Le communisme a pris place avec beaucoup de restrictions contre les minorités, dont l'une était l'abolition des écoles d'enseignement dans la langue maternelle des minorités et même la privation de l'accès aux universités des étudiants provenant des minorités ethniques.

---

<sup>1</sup> Il est connu, par exemple, que pendant la période du gouvernement du maréchal Ion Antonescu, les Juifs de Roumanie ont été dépossédés, sur la base des lois raciales émises ces années-là, de la plupart de leurs biens (Sandru 2003, p.377).

En dépit du contrôle strict des communistes, les valeurs linguistiques et ethniques des communautés ont été conservées et transmises d'une génération à l'autre. Cela nous mène à nous poser les questions suivantes :

- Comment résistent les langues minoritaires en Roumanie et les cultures qu'elles véhiculent ?
- Comment fonctionne la diversité linguistico-culturelle en Roumanie ? Quels étaient les principaux acteurs et enjeux politico-linguistiques ?
- Quelle politique linguistique applique-t-on pour la gestion de cette diversité linguistique dans le dessein de l'unification nationale du pays ?
- Quel avenir perçoit-on pour les minorités en Roumanie de cette politique linguistique ?

## 2. Cadre théorique : minorité, langue minoritaire, minorisation, langue minorée

Dans la vision de Francesco Capotortil (dans son rapport aux Nations Unies, sur les minorités nationales dans le monde) *la minorité* est un « groupe de personnes, numériquement inférieur au reste de la population d'un État, ayant une position non dominante, dont les membres - citoyens de l'État - ont des origines ethniques, religieuses ou linguistiques différentes de la majorité et qui ressentent, même implicitement, un sentiment de solidarité pour la préservation de la culture, des traditions, de la religion et / ou de la langue du groupe ». Si nous nous appuyons sur une définition juridique, voire institutionnelle, nous arrivons à des définitions assez restrictives du concept de minorité. Une définition non institutionnelle peut conduire à l'autre extrémité à partir de la caractérisation d'une minorité à travers des pratiques privées ou individuelles. La notion de minorité peut éventuellement susciter des polémiques sur l'identification de groupes ou de situations minoritaires et leur classification. Comme l'a souligné cependant Sériot (1997, p.39), les traditions idéologiques et historiques, mais également le point de vue disciplinaire, y compris les représentations du chercheur jouent un rôle important dans la façon dont nous traitons les problèmes des minorités car « les discours construisent des catégories qui sont ensuite pensées comme naturelles ».

Selon le Dictionnaire de Terminologie Sociolinguistique (Ungureanu 2017, p.148), la *langue minoritaire* est la langue différente de la (des) langue (s) officielle (s) de l'État et utilisée traditionnellement sur un territoire donné par les ressortissants de cet État qui forment un groupe plus petit que la population générale du même État. C'est la langue dont les valeurs ne sont pas reconnues internationalement par les locuteurs d'une langue dominante (officielle, écrite, véhiculaire, scolaire, normée). Ses locuteurs se conforment aux usages pratiques et aux règles d'interaction produites par leurs interlocuteurs. Le maintien d'une langue minoritaire peut, quand même, être entravé par certains facteurs. Parmi les principaux facteurs conduisant au changement de langue, les spécialistes soulignent les suivants: le statut économique (lorsque les locuteurs de ces langues ont un statut économique relativement faible); les changements économiques (modernisation, industrialisation et urbanisation); statut social (lorsqu'une

langue majoritaire est considérée comme une langue prestigieuse); le statut socio-historique (lorsque les locuteurs sont encouragés à se battre pour des intérêts communs en tant que membres d'un groupe ethnolinguistique); statut de la langue (en utilisant un langage de communication international); facteurs démographiques et les médias (Apple et Muysken 2005, pp.33-37).

Aujourd'hui en Roumanie, il y a dix langues minoritaires qui bénéficient d'une protection générale (albanais, arménien, grec, italien, yiddish, macédonien, polonais, roumain, ruthène, tatar) et dix langues qui bénéficient d'une protection accrue (bulgare, croate, tchèque, allemand, hongrois, russe, serbe, slovaque, turc, ukrainien) (Saramandu / Nevaci 2009, pp.30-41).

Le concept de langue minoritaire fait également référence à la langue minorée / minorisée. Jean-Baptiste Marcellesi et Félix-Lambert Prudent introduisent la notion de langues minorées: il s'agit de processus de minoration où les systèmes virtuels égaux au système officiel sont limités par une politique étatique mais aussi par d'autres sphères économiques, sociales ou simplement ils sont destinés à une disparition complète.

Blanchet (2000, p.130) considère qu'une langue minoritaire est aussi minorée et minorisée lorsque les deux phénomènes se produisent ensemble. La *minoration* est une question de statut (qualitative) ; une langue est minorée lorsque son statut social diminue par rapport à un autre ayant un statut plus élevé. La *minorisation* (quantitative) est une question de pratique: une langue est minorisée lorsque toutes les pratiques évaluées, en nombre d'habitants ou dans les productions orales et écrites ou dans les interactions possibles dans la vie quotidienne, sont diminuées (par rapport aux pratiques d'une autre dont le nombre est plus élevé).

La *minorisation linguistique* fait référence aux situations bilingues dans lesquelles la performance verbale d'un ou de plusieurs participants est interprétée selon les règles des autres participants. Cette différence dans les critères d'interprétation a un effet défavorable sur le résultat de l'interaction (Gumperz 1989, p.21). Les dysfonctionnements linguistiques caractéristiques de la minorisation d'une langue ou d'une variété prennent la forme de blocages, de bris de communication ou de changement de langue de la part du locuteur qui constate sa position interactionnelle dominée (Kasbarian 1997, p.188). Boyer (2006, p.261) considère qu'une langue minorée n'est pas nécessairement minoritaire et donne l'exemple de la langue guarani au Paraguay. D'un autre côté, il souligne que la minorisation va généralement de pair avec l'absence d'un standard (à construire ou à reconstruire).

### 3. Perspectives diachronique et synchronique des minorités : Résistance linguistique

En ce qui concerne les moments décisifs visant le statut des minorités nationales de Roumanie, on peut signaler la période des années 1848, celle d'entre les deux guerres, l'après-guerre, la période communiste et enfin postcommuniste. L'existence des minorités ethniques a été problématique après la Première Guerre Mondiale dû à l'effondrement des anciens empires et à la création des nouveaux États nationaux, comme c'était le cas de la Grande Roumanie. Depuis le 9

décembre 1919 la Roumanie a reconnu les droits des citoyens pour les minorités nationales, signant, en ce sens, le *Traité des minorités* par lequel elle « s'oblige d'accorder à tous les co-habitants la protection complète de leur vie et liberté, quelle que soit leur naissance, nationalité, langue, race ou religion » (Ciobanu / Radu 2006, p.40). En 1930, la population roumaine comptait 18 052 986 habitants. A côté de la population majoritaire roumaine (73% d'après la langue maternelle) sur ce territoire vivaient aussi des Hongrois, des Allemands, des Ruthènes, des Russes, des Juifs, des Bulgares, des Turcs, des Tatars, des Tsiganes, des Serbo-croates, des Tchèques, des Slovènes, des Polonais. Il faut quand même souligner que la situation des minorités nationales en Roumanie entre les deux guerres a été chargée de bons moments constructifs mais aussi difficiles.

D'un côté, le cadre législatif permettait le développement économique, culturel et politique. Chaque minorité a développé ses propres organisations, des partis politiques même avec une représentation parlementaire et grâce à la loi sur l'enseignement privé, en 1925, les minorités nationales ont pu avoir leurs propres écoles d'enseignement dans la langue maternelle (la seule obligation était d'enseigner en roumain la langue, l'histoire et la géographie de la Roumanie).

Deux événements ont également marqué les relations interethniques : la promotion de la politique antisémite, conduisant à l'éclatement de l'Holocauste, et la déportation de 25.000 Roms en Transnistrie. La fin de la Seconde Guerre Mondiale en Roumanie a vu l'installation d'un régime totalitaire qui promouvait une idéologie nationaliste tout en refusant l'existence des minorités. Après la guerre, de nombreuses communautés ethniques ont émigré du pays comme, par exemple, les Allemands et les Juifs. Les Allemands ont subi une série d'injustices, leurs droits étant limités et leurs biens confisqués, par conséquent, ils ont quitté le territoire roumain, la population allemande de Roumanie se réduisant de moitié. Suivant le même modèle, entre 1948 et 1951, en dépit des restrictions imposées par l'État roumain contre l'émigration, les Juifs ont émigré en Israël afin de créer leur propre État.

C'est un fait assez connu que, généralement, beaucoup de Juifs de l'Europe Centrale et de l'Est ont été séduits par la doctrine socialiste qui promettait la fin de l'injustice, de l'exploitation, une paix universelle, une autre organisation sociétale, plus rationnelle. Sauf que dans l'espace de l'Est où il y avait les plus nombreuses communautés juives, le mouvement socialiste a acquis les formes les plus radicales. Les juifs ont constitué ainsi l'objet des discriminations et des mouvements antisémites de masse (Nastasă 2006, p. 231).

D'autres minorités, comme les Bulgares, les Ukrainiens et les Grecs ont été maltraitées, les autorités roumaines ont détruit leurs lieux de culte et écoles, confisqué leurs possessions et limité leurs droits<sup>2</sup>.

La structure ethnique et religieuse de la population de la Roumanie actuelle, selon les données du recensement du 20 Octobre 2011 (le plus récent), montre qu'il y a 16.7929 millions de Roumains (88,9%); la population hongroise enregistrée au recensement était de 1.227.600 personnes (6,5%), et le nombre des Roms déclarés de 621.600 personnes (3,3%). Les groupes ethniques pour lesquels

---

<sup>2</sup> <http://iasi-espace-multi-et-interculturel.cabanova.com/3.-statut-des-minorites-en-roumanie.html>



il y avait un certain nombre de personnes de plus de 20 000 sont des Ukrainiens (50 900 personnes), des Allemands (36 000), des Turcs (27 700), des Russes - Lipovènes (23 500) et des Tatars (20 300). La répartition territoriale de la population selon l'origine ethnique montre que la population est majoritairement roumaine à Bucarest (97,3%) et dans 39 départements (avec des variations entre 98,6 à Botosani et 52,6%, % à Mures) et dans 30 d'entre eux le taux roumain est supérieur à 90%. La population hongroise détient une majorité en Harghita (85,2%) et Covasna (73,7%); aussi un haut taux est enregistré dans les départements de Mures (38,1%), Satu Mare (34,7%), Bihor (25,3%) et Salaj (23,3%). Les Roms détient 3,3% de la population stable. La plupart des Ukrainiens vivent en Maramures (30 800 personnes), à Timis (6 000 personnes), à Suceava (5900 personnes) et à Caras-Severin (2500 personnes), ils englobent 88,6 % de leur total. Près de trois quarts de l'ethnie allemande (73,5%) se retrouve à Timiș (8500 personnes) à Satu Mare (5 000 personnes), à Sibiu (4200 personnes), à Brașov (2, 9000 personnes), à Caras-Severin et Arad (chacune avec 2900 personnes). Environ 90% des personnes appartenant à l'ethnie turque ont été enregistrées à Constanta (20 800) et à Tulcea (1700 personnes) et à Bucarest (2300 personnes). Une proportion de 86,9% des Russes Lipovènes résident habituellement dans les départements de Tulcea (10 300 personnes), de Constanta (3600 personnes), de Iași (2 800 personnes), de Braila (1 900 personnes) et de Suceava (1 700 personnes). A Constanta, on trouve la plus grande ethnie tatare (96,6%).

#### **4. Résistance culturelle des minorités**

##### **4.1. Bref historique socioculturel des minorités**

La vie culturelle des minorités entre 1918-1925 a oscillé entre le traditionalisme et la modernité. Par l'adoption de la loi pour l'unification administrative (juillet 1925), le processus d'organisation de l'État roumain, avec les frontières établies en 1918 était achevé. Les citoyens de la Roumanie - sans distinction de langue, croyance, race ou nationalité - pouvaient participer à la vie politique, économique, sociale, culturelle du pays en condition d'égalité (Scurtu / Dordea 1996, p.7). L'enseignement a représenté une partie importante de la vie culturelle, car c'était le vecteur d'instruction des enfants et des jeunes. Même s'il y avait des écoles où la langue d'enseignement était celle des minorités, le roumain était obligatoire. Si pour les Juifs, les Allemands, les Bulgares et les Turcs, l'étude du roumain a été acceptée sans véritables obstacles, les minorités hongroises, surtout les fonctionnaires publiques, ont fait preuve d'un refus catégorique. Ces minorités aujourd'hui encore opposent une résistance dans beaucoup de problématiques. L'État roumain a mené une politique de subvention des écoles et des églises confessionnelles et a financé les travaux édités par les érudits appartenant aux minorités nationales. Le régime démocratique de l'époque a facilité le développement d'une intense vie spirituelle grâce à laquelle les minorités ont enrichi l'espace culturel roumain.

La minorité allemande s'est profondément intégrée dans la vie économique, sociale et politique de la Roumanie. Les Szeklers de Transylvanie et de Satu Mare, les Souabes de Banat et les Allemands du vieux Royaume, de la Bucovine, la Bessarabie et la Dobroudja ont maintenu leurs propres structures.

Les Juifs avaient une organisation traditionnelle (l'Union des Juifs de Roumanie) qui coordonnait l'activité des communautés locales. Par exemple, les communautés juives de rite oriental de Transylvanie et de Banat tenaient des congrès pendant lesquels elles analysaient l'activité de leurs membres, le soutien des jeunes en vue de leur faciliter les études à l'étranger, la formation des professeurs et des instituteurs, l'approvisionnement en pain, en sucre, en café. Sur le territoire de la Roumanie, de nombreuses unions étaient autorisées, notamment celles juives ayant des buts charitables, culturels, sportifs (Scurtu 1999, p.31).

Les Polonais ont préféré s'engager dans les partis roumains, surtout dans le parti national paysan et le parti national libéral. Les Gitans ont eu plusieurs tentatives pour s'organiser au niveau national et les Ukrainiens étaient toujours divisés politiquement. Tandis que les Russes avaient de profonds sentiments anti-roumains (ils acceptèrent rapidement des missions d'espionnage au profit du Kremlin), les habitants russes du nord de Dobroudja (les lipoveni) étaient plutôt penchés sur leurs métiers, la pêche et le jardinage. La minorité serbe, plus nombreuse au Banat, avait une vie communautaire assez faible. Les Turcs menaient une vie communautaire plutôt axée sur la religion. Les Grecs étaient préoccupés surtout par les affaires et les documents, ne s'impliquaient pas activement dans la politique. Les Arméniens s'intéressaient plutôt à la vie religieuse (en août 1931), ils ont créé le diocèse arménien-grégorien qui réunit tous les croyants de ce culte se trouvant sur le territoire roumain.

#### *4.2. Éducation et politiques linguistiques*

L'un des développements majeurs dans le domaine de la protection des minorités en Roumanie est un changement important dans les politiques linguistiques envers les minorités: le passage de la promotion exclusive de la langue roumaine (spécifique au régime communiste) à des politiques qui favorisent (et soutiennent) l'allocation des fonctions sociolinguistiques significatives aux langues minoritaires (dans l'éducation formelle, l'administration, la justice, les autres sphères de la vie publique). La première loi sur l'enseignement secondaire, publiée le 7 mai 1934, prévoyait que dans les régions où le nombre d'habitants était prépondérant, on pouvait créer auprès des lycées financés par L'État, des sections au sein desquelles la langue d'enseignement serait celle de ladite minorité (Scurtu 1999, p.36). De 1922 à 1923, la minorité hongroise de Transylvanie possédait 562 écoles d'état où l'enseignement s'effectuait en langue hongroise (Lehrer 1989, p.367).

Avant 1990, il n'y avait pas de forme standard de la langue romani. Différentes formes ont été utilisées dans chaque pays. Au Congrès des Roms en 1990, près de Varsovie, on a créé une forme standardisée par l'unification des dialectes (Kenrich 1998, p.68). En Roumanie, il y a eu plusieurs initiatives concrètes au fil du temps pour amener les Roms à l'école et pour les éduquer. Entre 1949-1951, la première école de langue romani a été créée dans l'ouest du pays. En 1991, le Ministère de l'Éducation a reconnu l'alphabet international de la langue romani qui a été officiellement introduit dans les écoles où la langue et la littérature tzigane étaient étudiées. Une simple comparaison statistique montre

que le nombre de Roms qui fréquentaient l'école en 1990 était de 109 325. En 2008 ce nombre a doublé, atteignant 263 409. Le recensement de 2011 enregistrerait 621,573 Roms vivant en Roumanie.

En Roumanie, il y a deux types d'éducation pour les Roms: l'enseignement en roumain ou en hongrois (il est possible d'étudier trois ou quatre cours hebdomadaires de langue et de littérature romani ou d'histoire et de traditions romes). Dans les écoles maternelles ou secondaires ou dans les lycées, l'enseignement de la langue et de la littérature romani sont organisés de différentes manières: Enseignement de 3 à 4 heures par semaine / cours de langue maternelle romani, dans la branche commune des matières scolaires, I-XII depuis 1992; Enseignement à temps plein en langue maternelle romani, suivi de l'enseignement obligatoire de 4 cours hebdomadaires de langue roumaine (depuis 2001, quelques unités scolaires seulement dans le pays); Enseignement de cette langue dans les écoles maternelles à partir de 2005 (Sarau 2008, p.197). Au niveau universitaire, l'enseignement de la langue romani se structure en plusieurs étapes. On notera la création du Département des études indiennes dans la même faculté, avec la première promotion en 2001, l'autorisation et l'accréditation de la section B, langue et littérature romani, avec la première promotion en 2002, et la section A, langue et littérature romani, avec la première promotion en 2008, et la section *Romani Instituteurs-Langue romani* créée au Département d'IDD de l'Université de Bucarest depuis 2000 (Sarau 2008, pp.197-200).

Outre les activités et les mesures stratégiques initiées et menées par le Ministère de l'Éducation entre 1990 et 2002 dans le cadre du plus grand projet éducatif PHARE du MEdC lancé en septembre 2002, d'autres activités éducatives ont été menées au profit des Roms au niveau national, mesures élaborées pour l'intégration des Roms (2005-2015) (Sarau 2013, p.30). À partir de 2011, une série d'ateliers a réuni des chercheurs et des personnes actives dans le domaine de la promotion de la langue romani.

Tous les groupes d'allemands sur le territoire de la Roumanie ont apporté une contribution particulière au développement de la société, de la culture et des arts. Les Saxons en Transylvanie ont eu un système d'écoles primaires depuis le XIV<sup>ème</sup> siècle et leurs gymnases sont les premiers dans l'espace roumain. Au XVIII<sup>ème</sup> siècle, l'éducation primaire des Saxons devint obligatoire, les Saxons étant les premiers en Europe à cet égard. L'enseignement en langue allemande a été consolidé dans un système d'unités et de sections. De 1999 à 2000, il y avait au total 167 jardins d'enfants et sections en langue allemande, avec environ 5 700 enfants, 115 écoles avec des sections allemandes et des écoles allemandes avec 14 500 étudiants, 14 spécialisations en langue allemande avec 1 600 étudiants. Un réseau de lycées allemands de traditions se trouve dans les zones et dans les villes avec une population allemande plus nombreuse. Johannes Honterus de Brasov, Hermann Oberth à Bucarest, Deutsches Theoretisches Lyzeum à Satu Mare, Samuel Brukenthal de Sibiu, N. Lenau à Timisoara et des lycées avec des sections en allemand à Arad, Bistrita, Cisnădie, Cluj, Médias, Resita, Deva, Sibiu, médias, Sighișoara, Tg. Mureș, Bucarest (Nicoară 2005, p.33).



### 4.3. Institutions et programmes culturels

La communauté magyare bénéficie de nombreux établissements d'enseignement en langue maternelle à tous les niveaux, y compris l'enseignement universitaire, ainsi que de nombreux programmes sur les chaînes publiques de radio et de télévision. Les Hongrois en Roumanie ont une culture vivace qui est en rapport direct avec l'école, les théâtres et les revues. Le grand nombre d'institutions culturelles en hongrois, y compris l'Opéra Magyare de Cluj, les théâtres Magyars d'État à Cluj et à Timișoara, d'autres théâtres à Sfântu Gheorghe et à Odorheiu Secuiesc, pour n'en citer que quelques-uns, sont remarquables. Il y a plusieurs musées et maisons qui rendent hommage aux personnalités du groupe ethnique magyar. C'est un groupe ethnique représenté par un parti politique très important au Parlement et qui compte aussi plusieurs autres divisions non parlementaires. En 1935, fonctionnaient en Transylvanie, 147 typographies et 255 librairies magyares. Pendant les vingt années de l'entre-deux-guerres il y avait environ 9000 titres de travaux scientifiques et littéraires en hongrois, chiffre qui dépassait beaucoup tout ce qu'a été publié en 1867-1918 (Scurtu 1999, p.8). La presse a été un domaine où les minorités nationales se sont pleinement activées. Quelques journaux roumains à grand tirage « Adevarul », « Dimineata », « Lupta » étaient la propriété des minoritaires (Scurtu / Boar 1995, p.32). La presse minoritaire était largement répandue. En 1934, on imprimait en Roumanie 2.253 périodiques (journaux et revues), desquels 1.645 étaient en roumain, 273 en hongrois, 176 en allemand, 13 en ukrainien, 3 en grec, 5 en arménien, 2 en albanais et turc, 2 en serbe. La vie culturelle de la Roumanie a toujours été animée. Un des aspects les plus importants a été la contribution des citoyens minoritaires qui se sont imposés dans le domaine de la littérature, de l'histoire, du théâtre, de la peinture et des arts en général, dans la médecine, dans le domaine technique, des mathématiques. L'État roumain a accordé d'importantes subventions aux églises, y compris celles des minorités nationales (église catholique, unitaire, calviniste, luthérienne, musulmane etc.).

Les partis politiques des minorités nationales ont constitué une présence dynamique, en mettant l'accent sur leurs intérêts et préoccupations et en exprimant en même temps leurs visions sur tous les problèmes économiques, culturels, sociaux et politiques. Le plus grand parti à l'heure actuelle reste le Parti magyar (UDMR<sup>3</sup>). Sa présence au gouvernement a eu des effets positifs sur les relations interethniques, en augmentant la tolérance de la majorité roumaine et en atténuant les craintes des magyars. Suite à cette gouvernance, la perception internationale sur un potentiel conflit interethnique a changé, tout en soulignant en « modèle roumain » des relations entre la majorité et les minorités ethniques. En tout cas, le bilan de la participation dans le gouvernement d'UDMR a été positif pour la communauté magyare : il a réussi à modifier la Loi de l'éducation pour permettre l'éducation à tous les niveaux en langue magyare, et la Loi de l'administration locale, qui permet l'utilisation comme langue officielle de la langue maternelle dans les localités où les minorités dépassent 20% de la population (Abraham 2006, p.290).

---

<sup>3</sup> L'Union démocrate des Magyars de Roumanie

La période entre les deux guerres mondiales a offert aux Juifs en Roumanie la possibilité d'affirmer l'identité juive dans tous les domaines de la vie économique et sociale.

De l'époque romane, gothique et de la Renaissance en Transylvanie et de l'époque baroque en Banat, on trouve de nombreux monuments et œuvres d'art parmi les œuvres importantes de la culture allemande et européenne. Plus de 200 châteaux paysans et églises saxonnes fortifiées représentent une réalisation exceptionnelle. Les bibliothèques et les musées dans plusieurs villes de la Roumanie gardent de précieuses œuvres de valeur, ce qui indique la contribution spéciale des Allemands en Roumanie au patrimoine culturel roumain et européen.

Après la chute du communisme, une presse quotidienne et culturelle allemande a repris son activité : l'*Allgemeine Deutsche Zeitung für Rumänien*, *Banater Zeitung* (Timisoara), *Karpatenrundschau* (Braşov), *Hermanstadter Zeitung* (Sibiu), etc. Les télévisions d'État offrent un grand nombre d'émissions culturelles et d'informations en allemand. La communauté allemande de Roumanie dispose aujourd'hui d'un vaste réseau d'organisations politiques, économiques et sociales aux niveaux local et régional. 127 organismes locaux et centraux, 141 associations agricoles, un nombre important de fondations et associations sans but lucratif afin de renforcer et de maintenir leur identité. Nous notons Casa Adam Muller - Guttembrunn de Timisoara, centre culturel et le foyer hôpital pour les personnes âgées, Dr. Carl Wolff de Sibiu (Nicoară 2005, p.37).

## Conclusion

L'intégration des minorités nationales au sein de l'État roumain a connu des progrès notables même s'il y a eu des mauvais fonctionnements, générés par des mentalités et des traditions, ou par les intérêts politiques de chaque époque et les carences du régime institué en Roumanie et aussi par les mutations survenues sur le plan international. Ce pays a toujours milité pour la préservation de la paix et du status-quo territorial. Les autorités gouvernementales ont été préoccupées de créer le cadre légal qui pourrait assurer l'égalité parfaite de tous les citoyens de la Roumanie et toutes les législations adoptées au fil des années ambitionnaient que « chaque habitant de ce pays, sans discrimination de sexe et de nationalité, devait appartenir à une commune et devait prendre part à ses charges » (art 7). L'identité se compose des adhésions et des identifications, des façons de faire, d'être, de penser d'une communauté et, par conséquent, des différenciations, des oppositions et des exclusions même par rapport à des communautés voisines. Il s'agit donc d'un processus de rencontre du soi avec les autres, du soi avec le groupe auquel il s'identifie et de ce groupe avec les autres groupes (Voiculescu 2011, p.122). Ce que la Roumanie a bien réussi : un pluralisme culturel authentique et les minorités ont réussi à vivre ou survivre assumant ce que l'on est fondamentalement, sa « minorité », en ne rejetant pas la langue de ses ancêtres. La langue minoritaire n'a pas du tout acquis en Roumanie, le statut de 'langue du pauvre ou de l'exclu' mais elle a été une langue revalorisée, langue de la mémoire et de la permanence historique. La vie

culturelle des minorités s'est développée autant dans le cadre général de l'État roumain que dans les institutions propres. Cette résistance culturelle des minorités sur le territoire roumain, c'est l'effet d'une assimilation avancée. Après la Première Guerre mondiale, il y a eu une forte collaboration entre les diverses institutions (écoles, théâtres, journaux, sociétés et établissements culturels etc.), la vie culturelle et scientifique roumaine étant enrichie dans bien des domaines. « Romania has never been seen as an enemy, as a country that is contrary to the interests of the Middle East states; as a matter of fact, for many who lived in Romania, who either remained or left, Romania became a second country, a space for familiar ties. This compatibility and empathy model cannot be exported, given that is the result of the encounter of collective psychologies and specific histories on the territory of Romania (...) but it can raise awareness in Europe and it can serve as a source of inspiration in the attempt of optimizing multiculturalism » (Caba / Lazăr / Munteanu 2017).

En conclusion, bien qu'il y ait encore des irrégularités par rapport aux lois en vigueur, la Roumanie a créé un cadre juridique pour garantir et assurer les droits des minorités ethniques.

### Références bibliographiques

- ABRAHAM Florin. 2006. « Partide ale minorităților etnice din România: cazul UDMR », in *Partide politice și minorități naționale din România în secolul XX*, Ciobanu, Vasile Radu, Sorin Editura Universității „Lucian Blaga” din Sibiu.
- BAIER Hannelore & MEINHARDT Ernst. 2014. *Cumpărarea libertății*, Honterus Verlag.
- CABA-MARIA Flavius, LAZĂR Marius & MUNTEANU Răzvan. 2017. *Multiculturalism in the context of the modern globalizing world. The Romanian narrative on pluralism and diversity*, Editura Tracus Arte: București.
- CIOBANU Vasile & RADU Sorin. 2006. *Partide politice și minorități naționale din România în secolul XX*, Editura Universității „Lucian Blaga” din Sibiu.
- LEHRER Milton. 1989. *Ardealul pământ românesc (Problema Ardealului văzută de un american)*, Editura Științifică și Enciclopedică: București.
- NASTASĂ Lucian. 2006. « Evreii din România între toleranță și intoleranță în primul deceniu al regimului comunist », in *Partide politice și minorități naționale din România în secolul XX*, Ciobanu, Vasile / Radu, Sorin Editura Universității „Lucian Blaga” din Sibiu.
- ȘANDRU Dumitru. 2003. *Mișcări de populație în România (1940-1948)*, Editura Enciclopedică: București.
- SARĂU Gheorghe. 2012. *Istoricul studiului limbii rromani și al școlarizării rromilor în România (1990-2012)*, Studii de atelier. Cercetarea minorităților naționale din România, nr.46, Cluj-Napoca: Studium Servicii.
- SARĂU Gheorghe. 2008. *Limba rromani. Planificarea lingvistică în România între anii 1990-2008*, in Horsvath, Istvan et Todor, Erika, O evaluare a politicilor de producere a bilingvismului, Cluj-Napoca : Editura Limes.
- SCURTU Ioan & BOAR Liviu. 1995. *Minoritățile naționale din România 1918-1925*, Arhivele Statului din România: București.

- SCURTU Ioan & DORDEA Ioan. 1996. *Minoritățile naționale din România*, Arhivele Naționale ale României: București, pp.1925-1931
- SCURTU Ioan. 1999. *Minoritățile naționale din România 1931-1938*, Arhivele Naționale ale României: București.
- TOADER Nicoară. 2005. *Istoria și tradițiile minorităților din România*, Ministerul Educației și Cercetării, [http://hiphi.ubbcluj.ro/Public/File/sup\\_curs/istorie16.pdf](http://hiphi.ubbcluj.ro/Public/File/sup_curs/istorie16.pdf),
- UNGUREANU Cristina. 2017. *Dicționar de Terminologie Sociolingvistică*, Institutul European : Iasi.
- UNGUREANU Cristina. 2016. « Minoritate și minorizare lingvistică. Elemente sociolingvistice ale comunității rome din România », în *Minorități și identități naționale în spațiul central și est-european*, Timpul: Iasi. pp.145-157.
- VOICULESCU Liliana. 2011. *La Représentation des identités sociales dans le roman canadien contemporain*, Lille : ANRT.
- VOICULESCU Liliana. 2013. *Société : structure, communication, identité*, Editura Paralela 45 : Pitești.